

La parole aux habitants et aux élus du territoire

Ce projet de territoire, vision prospective pour Grand Lac à l'horizon 2030, n'existerait pas sans les idées et les questionnements sur les enjeux qui ont émergé de la concertation, ni sans les validations politiques des élus de l'agglomération.

Publié le 08 décembre 2022

Dernière modification le 23 janvier 2024

La parole aux habitants

- › « J'habite dans un petit hameau à la campagne : je n'ai pas les mêmes idées que les citadins. »
- › « J'ai grandi sur le territoire, j'y vis. On me donnait la parole. Il me semblait primordial de donner mon avis. »
- › « On arrive à un point de saturation sur l'ensemble de nos équipements : aéroport, ports, plages. Cela devient réellement problématique, notamment en termes d'empreinte carbone. »
- › « Sur l'habitat, les défis sont importants. Comment vont faire nos enfants pour se loger sur le territoire, compte tenu de la flambée des prix de l'immobilier ? C'est une question fondamentale, qui mérite d'être creusée. Il faut agir à court terme, car 2030, c'est demain en fait. »
- › « Trois thèmes ont émergé clairement: la mobilité, le logement, l'environnement. J'espère que sur ces trois thèmes majeurs, il va y voir une suite, que des projets concrets vont aboutir, que des besoins vont être satisfaits. »

La parole aux élus

- › **Le document de référence pour le territoire et toutes ses forces vives.**

« Ce projet de territoire se présente comme une feuille de route réaliste des actions à mettre en œuvre, nous permettant de nous projeter vers le territoire imaginé ensemble pour 2030. C'est un cap à suivre, afin que nous léguions aux générations futures un territoire qui aura su s'adapter à toutes les transitions, conserver son dynamisme et son attractivité, mais aussi rester un espace de vie et de cohésion au quotidien.

»**Renaud Beretti, Président de Grand Lac.**

- › **Diversifier les solutions de mobilité pour que chacun puisse adapter ses usages, avec moins d'impact sur l'environnement.**

« Nous voulons accentuer la complémentarité et le maillage entre les différents types de mobilité. Le développement de sites propres permettra notamment de gagner en performance par rapport à la voiture »

<https://grand-lac.fr/construit-demain/inventons-grand-lac/la-parole-aux-habitants-et-aux-elus-du-territoire/>

veloppement de sites propres permettra notamment de gagner en performance par rapport à la voiture. Pour encourager une mobilité active et décarbonée, les itinéraires cyclables du quotidien vont être étendus. Afin de maîtriser la place de la voiture individuelle, des stationnements périphériques et des pôles d'échanges vont être créés. Enfin, les «parcours - usagers » vont être simplifiés pour rendre les mobilités douces plus fluides. » **Florian Maitre**, Vice-président en charge des mobilités et du projet de territoire.

> Une nature préservée à préserver

« 83 % du territoire sont classés en Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Grand Lac recèle une richesse de milieux naturels de premier plan, dont son lac, formidable réservoir de biodiversité. Mais ces espaces sont fragiles, trop souvent remis en cause par un manque de considération et de préservation de leurs caractéristiques environnementales, paysagères et culturelles, ou encore par des pratiques en contradiction avec leurs spécificités, des fréquentations mal maîtrisées. Ce projet de territoire entend donc accentuer les actions en matière de préservation de notre environnement naturel. » **Marie-Claire Barbier**, Vice-présidente en charge du climat, de la transition énergétique et du lac.

> Un positionnement économique d'excellence

« À travers ce projet de territoire, nous allons continuer à soutenir la croissance de la filière développement durable, notamment autour des actions menées avec l'Institut National de l'Energie Solaire (INES), le Centre d'Ingénierie Hydraulique (CIH) et les acteurs de l'hydrogène. Il est fondamental d'accompagner les entreprises des domaines économiques d'avenir : énergies renouvelables, outdoor, numérique, startups écologiques, économie circulaire. » **Marie-Pierre Montoro-Sadoux**, Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique.

> Conjuguer attractivité touristique et préservation du cadre de vie des habitants

« Compte tenu des évolutions en cours, autant que des attentes exprimées lors de la concertation, l'activité touristique, sur Grand Lac, se doit de tendre vers un équilibre préservant à la fois le cadre de vie et la qualité de vie sur le territoire. Nous allons par exemple développer des parkings relais et les transports en commun à proximité des lieux d'intérêt. Nous allons également créer de nouveaux stationnements le long du lac pour les personnes à mobilité réduite, structurer l'accueil des camping-cars sur le territoire, limiter la vitesse des bateaux sur le lac. » **Michel Frugier**, Vice-Président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs.

> Habiter Grand Lac aujourd'hui et demain

« Afin de mieux garantir l'accès au logement pour tous, nous voulons lancer une réflexion, d'une part sur les outils d'accompagnement à l'accession au logement locatif ou à la propriété, et d'autre part sur les solutions d'accession pour les primo-accédants. Nous voulons par ailleurs construire des logements sociaux, y compris dans les villages, pour accueillir les jeunes ménages et faire vivre les écoles, mais aussi encourager le développement de résidences pour l'hébergement des jeunes ou à destination des saisonniers. Enfin, nous allons favoriser la construction de logements à énergie positive. » **Thibaut Guigue**, Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville.



SUR LE SITE

- > Un projet fédérateur
- > 19 ambitions pour le territoire
- > 2023 - 2030



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.